

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13038**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences humaines et sociales à finalité professionnelle Mention Développement durable et aménagement Spécialité Conduite des projets environnementaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paul Valéry - Montpellier 3, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Président de l'université de Montpellier III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme, 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le foisonnement de problématiques environnementales et d'acteurs nouveaux nécessite de former des acteurs des politiques environnementales capables de travailler en partenariat avec d'autres ; la formation répond à un besoin de généralistes des problématiques environnementales doublés d'opérationnels de haut niveau capables de maîtriser l'Ingénierie des projets tant dans le domaine réglementaire qu'opérationnel et financier.

Il s'agit de cadres spécialisés dans la gestion des projets environnementaux et développement durable : des collectivités, des entreprises, des bureaux d'études, des services de l'état (établissements publics).

Exemples : Ingénieurs territoriaux ; techniciens supérieurs territoriaux ; chefs de projet bureaux d'étude ; chargés mission bureaux d'étude ; responsables environnement des entreprises.

Domaines concernés : assainissement dans les collectivités ; eau potable dans les collectivités ; collecte et traitement des déchets dans les collectivités et les entreprises spécialisées ; sécurité environnement des entreprises ; management environnemental des entreprises ; énergies renouvelables dans les collectivités et entreprises spécialisées ; gestion des espaces naturels ;

Dans tous les cas il s'agit de cadres qui doivent :

- connaître et caractériser les problématiques environnementales ;
- savoir élaborer des diagnostics environnementaux et des programmes d'action ;
- savoir intégrer l'environnement aux politiques territoriales et au développement local ;
- maîtriser la conception et la mise en œuvre opérationnelle et financière de projets environnementaux.
- maîtriser les outils de connaissance des systèmes naturels et des données environnementales ;
- connaître et maîtriser les logiques des acteurs environnementaux ;
- savoir passer de la connaissance à l'action ;
- maîtriser le droit appliqué à l'environnement et à l'aménagement ;
- connaître la philosophie et pratiquer la démarche du contrat ;
- savoir gérer les situations de crises environnementales ;
- maîtriser l'interface environnement/économie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- les collectivités locales (Communes) et territoriales (Départements, Régions) mais surtout les Etablissements Publics de Coopération Intercommunales EPCI (Communautés Urbaines, d'Agglomération, de communes ; Syndicats intercommunaux ; Pays...) qui sont très largement dotés de compétences statutaires dans le domaine de l'Environnement ;

- les Etablissements publics spécialisés (ADEME, Agences de l'eau, Parcs...) mais également diverses organisations professionnelles sans oublier les entreprises publiques telles que la SNCF.

- les bureaux d'études spécialisés dans l'ingénierie environnementale mais aussi l'urbanisme et l'aménagement, sans oublier les sociétés d'aménagement et diverses grandes entreprises privées qui innovent dans le domaine du management environnemental.

Ingénieurs du développement durable des territoires,
Ingénieur territorial,
Chef de projet, chargé de mission, responsable environnement (et sécurité),
Responsable management environnemental (certifications),
Développeur énergies renouvelables.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

K1802 : Développement local

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour être inscrits en Master 1, les étudiants doivent justifier d'un diplôme national conférant le grade de licence ou d'une validation d'acquis prévue aux articles L613-3, L613-4, L613-5 du code de l'éducation. L'accès au Master 2 est subordonné, à l'obtention des 60 premiers crédits du master 1, sauf cas de validation. Le passage en Master 2 Professionnel s'effectue sur dossier en fonction des capacités d'accueil prévues dans le dossier d'habilitation.

Master 1 - Semestre 1

ENSEIGNEMENT DE TRONC COMMUN DE MENTION

Les territoires dans tous leurs états : approche conceptuelle, outils d'analyse et éléments de prospective

Méthodologie de l'enquête en sciences sociales et aménagement

Langues vivantes

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Bases pratiques en cartographie et SIG

Interface patrimoine-tourisme dans le développement durable des territoires ruraux

Nature des problématiques environnementales 1

Nature des problématiques environnementales 2

Master 1 - Semestre 2

Atelier tutoré « Ingénierie environnementale »

Stage encadré « environnement » en entreprise (14 semaines)

Master 2 - Semestre 3

TRONC COMMUN AUX SPECIALITES PROFESSIONNELLES DE LA MENTION

Former de futurs aménageurs au développement intégré et durable des territoires

ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Utilisation des systèmes d'information géographique dans l'ingénierie environnementale

Le cadre institutionnel, socio-économique et juridique des politiques environnementales

Le montage opérationnel et financier des projets environnementaux

Projets environnementaux, études de cas

Management des projets environnementaux (étude de cas) et emploi

Master 2 - Semestre 4

Stage encadré « environnement » en entreprise (20 à 24 semaines)

Chaque enseignement fait l'objet de contrôles en contrôle continu ou examen terminal. Chaque unité d'enseignement (UE) est notée de 0 à 20, 10 est la note suffisante pour valider un enseignement. Les UE constitutives de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Chaque crédit a un équivalent proportionnel en coefficient. En Master 2 Professionnel, le contrôle des connaissances comprend des épreuves écrites et orales et la soutenance d'un rapport de stage, d'un mémoire ou d'un projet.

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. A l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre éléments constitutifs d'UE (ECUE) conformément aux demandes d'habilitation. Le semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre. La capitalisation s'applique à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 7 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

<http://www.univ-montp3.fr/>

<http://www.poluniv-mpl.fr>

http://www.ac-montpellier.fr/Academie/Academie_Stats.htm

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Université Paul Valéry-Montpellier

3 Route de Mende 34199 Montpellier cedex 5.

Téléphone : 04 67 14 20 00

Fax : 04 67 14 20 52

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

MONTPELLIER

Historique de la certification :

Ce master est issu de l'ancien master : Mention Territoires et sociétés, Aménagement et Développement (TSAD) Spécialité « Ingénierie environnementale et développement durable des territoires » (IEDDT). (Arrêté du 19 juillet 2007).